

Coup de projecteur

Quatre cabinets sur l'acquisition par TF1 du groupe auFeminin

Le groupe TF1 a annoncé cette semaine la remise d'une offre ferme pour l'acquisition des parts d'Axel Springer dans l'éditeur de sites internet auFeminin. Le prix a été fixé à 38,74 € par action (représentant une prime de 45,7%), ce qui valoriserait la société autour de 365 millions d'euros. Une fois cette acquisition réalisée, le groupe français déposera une offre publique d'achat obligatoire simplifiée au même prix sur le solde du capital. Il mettra ainsi la main sur un acteur digital, coté à la Bourse de Paris, comptant 450 salariés pour un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros. La société dispose surtout d'un portefeuille de marques et

de contenus uniques sur les cibles féminines (dont MyLittleParis) lui permettant d'accélérer sa transformation digitale. **Darros Villey Maillot Brochier** conseille TF1 avec **Pierre Casanova**, **Christophe Vinsonneau**, associés, **Christophe-Marc Juvanon** et **Frédéric Chevalier** en M&A, **Didier Théophile**, associé et **Guillaume Aubron** en droit de la concurrence et **Vincent Agulhon**, associé en fiscalité. Le cabinet **De Pardieu Brocas Maffei** assiste le groupe français en droit social avec **Philippe Rozec**, associé et **Isabelle Dautet** ainsi que **Nadine Gelli**, associée pour les aspects d'actionnariat salarié. Axel Springer est assisté par

Clifford Chance avec **Mathieu Remy**, associé **Alexandre Merle**, conseil et **Alexis Mesnildrey** en corporate, **Anne Lemerrier**, associée et **Laura Delbosc** en social, **Katrin Schallenberg**, associée et **Emily Xueref-Poviac** en antitrust, ainsi qu'**Alexandre Lagarrigue**, associé en droit fiscal. Le cabinet **Viguié Schmidt & Associés** conseille auFeminin et son management avec **Fabrice Veverka**, associé, **Jérémy Aflalo** et **Camille Pedrini** sur les aspects corporate et droit boursier, **Christel Alberti**, associée, **Maxence Dubois** sur les aspects fiscaux, ainsi que **Virginie Viillard**, associée en droit de la concurrence. ■

Deals

Trois cabinets sur le financement du ferry Honfleur

Le financement du ferry Honfleur vient d'être signé, pour un montant total de 178 millions €, avec un consortium de banques, dont la Société Générale CIB agissant en tant qu'arrangeur principal. Cette opération associe un financement de droit français par crédit-bail et par emprunt, et une sous-participation de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Le projet est financé sous l'égide du programme « Green Shipping » de 750 millions € de la BEI visant à encourager le verdissement de la flotte et soutenu par le Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe et le plan Juncker. Le Honfleur, actuellement en construction dans des chantiers allemands, sera le premier ferry français fonctionnant au GNL. Il sera exploité par la compagnie maritime française Brittany Ferries pour assurer des liaisons entre Caen-Ouistreham (France) et Portsmouth (Royaume-Uni), à partir du mois d'avril 2019. **Norton Rose Fulbright** a conseillé le consortium de banques avec **Christine Ezcutori**, associée, **Alexandre Roth**, of counsel, **Ayaka Millet** et **Alexis Babin de Lignac**. **Jean-Norbert Pontier**, of counsel, et **Mathilde Scholz** étaient en charge des aspects de couverture de l'opération. **Linklaters** intervenait pour la BEI avec, à Paris, **Bertrand Andriani**, associé et **Cédric Sinarinzi**. Brittany Ferries était représenté par **Watson Farley & Williams** avec **Laurence Martinez-Bellet**, associée et **Marc-Alexandre Tremblay** en financement, ainsi que **Romain Girtanner**, associé, **Adrien Altomare** et **Anis Mezni** en fiscal.

Weil et Franklin sur le projet d'acquisition par Infravia des deux filiales suisses d'Altice

Sous la contrainte des marchés boursiers, Altice a annoncé

la vente de ses activités de solutions télécoms et de centres de données en Suisse à InfraVia Capital Partners. L'opération valoriserait Green Datacenter AG et de Green.ch AG environ 182,5 millions d'euros. D'autres opérations de cession sont attendues, notamment la vente de l'opérateur télécoms de République Dominicaine. Infravia Capital Partners est conseillé par **Weil Gotshal & Manges** avec **Frédéric Cazals**, associé et **Nahla Shamseddine** en corporate, ainsi que **Cassandra Porgès**, conseil en financement. Le cabinet suisse **Schellenberg Wittmer** est également intervenu. **Franklin** représente Altice avec **Magali Masson**, associée, et **Pierre Faure**.

Allen et DLA sur l'acquisition de Nutriad par Adisseo

Adisseo, filiale du groupe international BlueStar, a annoncé l'acquisition de Nutriad auprès de Royal Bank of Scotland et Rabobank. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise française de devenir l'un des leaders mondiaux des additifs de spécialité en nutrition animale. Nutriad est un fabricant d'additifs alimentaires depuis plus de 50 ans. Il propose une gamme complète de produits dans les domaines de la palatabilité et des saveurs gustatives, de la gestion des mycotoxines et de la performance digestive. Avec un siège social basé en Belgique, le groupe dispose de 4 laboratoires et de 5 usines situés en Belgique, en Espagne, au Royaume-Uni, en Chine et aux États-Unis. Son chiffre d'affaires annuel est d'environ 100 millions de dollars. **Allen & Overy** a conseillé Adisseo avec **Alexandre Ancel**, associé, **Frédérique Dugué** et **Julie Parent** en corporate/M&A, **Florence Ninane**, associée et **Alexandre Fall** en concurrence, ainsi que **Claire Toumieux**, associée et **Oliver Picquerey**, conseil en droit social. Les vendeurs étaient représentés par **DLA Piper** au Pays-Bas. ■